

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 3 octobre 2017, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Johanne Grégoire et Nadine Lavallée et/

Messieurs les conseillers Yves Winter, Claude Vadnais et Nicolas Proulx

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Chabot.
Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Denis Chabot, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-10-247

Il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale en laissant le point 12 « divers » ouvert.

Ordre du jour:

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017
- 1.4 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés en septembre 2017
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Dépôt du compte rendu de la réunion du CCR du 12 septembre 2017
- 3.4 Journée internationale des personnes âgées
- 3.5 Repas de Noël des employés et élus municipaux
- 3.6 Fermeture du bureau municipal congé des Fêtes 2017-2018
- 3.7 Demande à Hydro-Québec pour combler les dommages dû aux nombreuses pertes de courant
- 3.8 Offre de services architecte pour relocalisation bibliothèque et aménagement salle multifonctionnelle
- 3.9 Offre de services pour émondage d'arbres

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Semaine de prévention des incendies
- 4.2 Camion citerne service incendie

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Club 3 & 4 Roues – demande de droit de passage
- 5.2 Achat de caméras de surveillance à distance – déneigement
- 5.3 Achat de plaques d'adresse
- 5.4 Club de Motoneige ASAN inc. – demande de traverses de routes

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Budget 2018
- 6.2 Autorisation de formation pour OW-2 – Patricia Perazzo Ratto

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis
- 7.2 PIIA – Agrandissement 46 rue Quintal
- 7.3 Entente pour aire de virage sur le chemin Pénelle
- 7.4 Formation inspectrice en bâtiment COMBEQ

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. DIVERS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017

Résolution 2017-10-248

Il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

1.4 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

La directrice générale procède au dépôt du second rapport semestriel comparatif des revenus et dépenses de la municipalité, et ce, conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la première période de questions. *10 minutes sont accordées à la première période de questions, selon le règlement 205-06.*

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés – septembre 2017

Résolution 2017-10-249

Il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de septembre 2017 totalisant la somme de 207 962,27 \$, en plus des salaires versés au montant de 39 458,64 \$ et d'en ratifier le paiement.

FACTURES PAYÉES

ADMINISTRATION:

I Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
D Benoit Patrick - Traitreur	Lunch 26 août - comité des aînés	126,47 \$
D Brunelle Louise	Fr. déplacement formation - 24 et 31 août	92,60 \$
D Buropro Citation	Fournitures de bureau	127,33 \$
D Copie du Centre-Ville inc.	Journal municipal - août	583,50 \$
R Desjardins France	Remboursement achat de 8 tablettes et étuis	5 476,96 \$
I Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - août 2017	4 262,96 \$
D Donais & Fils	Entretien bâtiment HDV	209,65 \$
I Financière Manuvie	Assces collectives - octobre	3 383,79 \$
I Hydro-Québec	21 Place Mauriac	561,34 \$
D Loisirs St-Liboire	Prix pour sécurité à vélo - CCR	50,00 \$
D Megaburo inc.	Frais copies	85,71 \$
I Ministre du Revenu du Québec	DAS - août 2017	12 218,11 \$
D Monty, Sylvestre, conseillers jurid.	Honoraires professionnels - juillet et août	561,04 \$
D Pelchat Karl	Remb.achat crochets grillage fenêtres - HDV	74,62 \$
D Produits Beta Petrochemie	Produits nettoyants - HDV	54,04 \$
I Receveur Général du Canada	DAS - août 2017 (taux réduit)	3 733,79 \$
I	DAS - août 2017 (taux régulier)	532,78 \$
R Sheltc (Soc.d'horticulture)	Contribution financière	375,00 \$
I Sogetel	Frais de téléphone- HDV	492,73 \$
R Uqrop (Union qué.réhab.oiseaux)	Aide financière (nouveau projet)	1 500,00 \$
R Visa (Féd.Qué.des municipalités)	3 Inscriptions congrès des élus 2017	2 907,68 \$
D Visa (Laferté)	Entretien HDV	129,21 \$

D	Visa (Soc.Canadienne des postes)	Achat de timbres	488,65 \$
<u>BIBLIOTHÈQUE</u>			
D	Buropro Citation	Fournitures de bureau	135,67 \$
D	Girouard Julie	Remb. achat de livres neufs et usagés	233,22 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	54,74 \$
<u>LOISIRS</u>			
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	10 135,00 \$
R	Signal Toile, Hygiène Plus	Location toilette 2 mois - parc des bénévoles	402,42 \$
<u>SERVICE INCENDIE:</u>			
R	ACSIQ	Formation: gestion de site - M.Bougie	201,21 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaire	17,13 \$
I	Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	282,68 \$
D	CMP Mayer inc.	Fusées routières et ruban zone interdite	471,98 \$
I	Extincteurs Milton	Entretien et recharge de cylindres	335,09 \$
D	Garage C.Hébert inc.	Frais pour utilisation véhicules lors de pratique	229,95 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	330,77 \$
D	Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau	12,38 \$
D	Technilab	Étalonnage 4 gaz	114,98 \$
D	TNT Pro Custom	Remplacement gyrophare du camion de service	287,44 \$
I	Sogetel	Frais communication	57,44 \$
<u>URBANISME</u>			
D	Formules Municipales	Permis de construction (50)	100,49 \$
<u>VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:</u>			
D	Atelier Tanguay	Entretien outils - voirie	53,47 \$
D	Baril Ford St-Hyacinthe	Réparation Ford - voirie	3 426,52 \$
D	Batteries Expert St-Hyacinthe	Refaire alternateur - Ford	247,20 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	252,73 \$
D	Carrière d'Acton Vale	Pierre pour réparer les routes	230,97 \$
D	Centre du Pneu Upton inc.	Réparation pépîne	90,26 \$
R	Chapelaine Asphalte inc.	Rapiéçage des routes, dos d'âne, trottoir	52 223,28 \$
I	CST Canada	Carburant	605,74 \$
D	Emballages Maska	Papier à main et affiches de sécurité	129,11 \$
D	Excavation Sylvain Plante	Voyages de pierre et de terre	344,03 \$
D	Garage Luc Meunier	Entretien camion Ford F450	296,64 \$
R	GE Water & Process tech.Canada	Suivi à distance aqueduc - 3e versement	1 034,78 \$
D	Groupe Cameron	Inspection usine eaux usées - pmt final	55,68 \$
I	Groupe Environex	Analyses eau potable et eaux usées	587,35 \$
I	Groupe Ultima	Ajustement assce afficheur de vitesse	9,00 \$
I	Hydro-Québec	150 rue Morin	341,11 \$
I		Eclairage public, 11 Lemonde, 214 Quintal	1 512,08 \$
I		105 rue Lacroix, 110 Tsse Bagot	3 284,20 \$
D	Innov Logic	Suivi liens lanex - Postes pompage et aqueduc	573,44 \$
R	Intéral	Logiciel maintenance - frais mensuels	109,23 \$
I	Javel Bois-Francis	Chlore - aqueduc	615,70 \$
D	Lawson Products	Équipement de sécurité - garage	427,94 \$
D		Pièces pour entretien usine de filtration	856,89 \$
R	Larocque Rénauld	Allocation bottes de sécurité	114,98 \$
D	Location Laurier	Location outil - usine de filtration	62,09 \$
D	Marché Sylvain Martel inc.	Bouteilles d'eau, produits nettoiyants - garage	32,68 \$
R	Ministre des finances du Québec	Autorisation de formation OW-2 - S.Laplante	112,00 \$
D	Moreau Antonio Ltée	Bottes de sécurité - S.Laplante	156,36 \$
D		Gants et vestes signalisation - voirie	123,70 \$
R	Myrroy Inc.	Balayage de rues	1 195,74 \$
R	Pavages Maska inc.	Païement final - Pavage Rang 7	8 763,64 \$
R	Paysagement Benoit & Frères inc.	Entretien des gazons - 5e versement	1 437,19 \$
I	Petroles Irving	Carburant - voirie	442,35 \$
D	Québec Bolts inc.	Pièces diverses - garage	197,03 \$
I	Regie Interm.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - août 2017	9 424,79 \$
I		Organiques et recyclage - août 2017	8 518,99 \$
R	RGC Construction inc.	Pavage rue St-Patrice et Quintal - décompte 3	55 153,08 \$
D	S.G.L. Distribution inc.	Outils - réducteur de pompe portatives - voirie	91,13 \$
I	Sogetel	Frais tél.et install. lanex - travaux publics	2 814,36 \$
R			
D	Technilab	Etalonnage 4 gaz	144,86 \$
D	Visa (Carrefour ACQ)	Rapports d'inspection de véhicule	72,55 \$
D	Visa (Canadian Tire)	Divers outils - garage et usine de filtration	252,91 \$
D	Visa (Laferté)	Entretien garage	92,97 \$
TOTAL DES COMPTES PAYÉS			207 962,27 \$
I	Salaires versés	septembre	39 458,64 \$
D: Délégation I: Incompressible R:Résolution			

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2017-10-250

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée ;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 1 638,75 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

FACTURES À PAYER

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

MRC des Maskoutains	Hon.ingénieur - Réfection 7e Rang	362,25 \$
	Hon.ingénieur - Pavage Gosselin et Godère	460,00 \$
	Hon.ingénieur - Prolong.égoût et aqueduc	546,25 \$
	Hon.ingénieur - Réfection St-Patrice et Quintal	270,25 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER	1 638,75 \$

3.3 Dépôt du compte rendu du Comité de circulation routière du 12 septembre 2017

La directrice générale procède au dépôt du compte rendu du Comité de circulation routière du 12 septembre dernier.

3.4 Journée internationale des personnes âgées

Résolution 2017-10-251

Considérant que les Nations Unies (ONU) ont désigné le 1^{er} octobre comme la Journée internationale des personnes âgées ;

Considérant le thème de cette journée pour 2017« *Bien vieillir ensemble* » ;

Considérant que cette journée veut démontrer le rôle crucial des aînés à travers le monde et reconnaître leur contribution au développement de la société et attirer l'attention sur le phénomène démographique, qu'est le vieillissement de la population ;

Considérant que l'un des objectifs du Plan d'action de la Politique des aînés de la MRC des Maskoutains est de valoriser les aînés et de souligner tout événement les concernant ;

Considérant qu'il y a lieu de sensibiliser la population maskoutaine à cette réalité ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit proclamée la journée du 1^{er} octobre comme étant la *Journée internationale des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de Saint-Liboire.

3.5 Repas de Noël des employés et élus municipaux

Résolution 2017-10-252

Considérant qu'il est important d'organiser une rencontre entre les élus et les employés municipaux pour se présenter et favoriser des échanges entre l'administration municipale et l'administration politique et que la fin de l'année est appropriée pour ce faire ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'organisation d'un repas des Fêtes le vendredi 24 novembre 2017 auquel seront convoqués les élus et employés permanents municipaux et d'autoriser le paiement des frais de repas des employés et élus, soit environ 30 personnes pour un montant approximatif d'environ 1 350 \$ et d'en effectuer le paiement.

3.6 Fermeture du bureau municipal pendant le congé annuel des Fêtes 2017-2018

Résolution 2017-10-253

Considérant qu'il est prévu de fermer le bureau municipal afin de permettre aux employés municipaux de prendre congé lors de la période des Fêtes de Noël et du Jour de l'An;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes de Noël et du Jour de l'An du jeudi 21 décembre 2017 au jeudi 4 janvier 2018 inclusivement, de retour le lundi 8 janvier 2018. Un avis sera publié à cet effet dans le journal Le Reflet et les coordonnées des personnes à rejoindre en cas d'urgence y seront également indiquées.

3.7 Demande à Hydro-Québec pour combler les dommages dus aux nombreuses pertes de courant

Résolution 2017-10-254

Considérant les nombreuses pertes de courant d'Hydro-Québec comptabilisées depuis le début de l'année, précisément du mois de janvier 2017 ;

Considérant le nombre d'heures considérable que la municipalité a dû payer à ses employés pour des alarmes causées par les pannes de courant à ses usines d'eau potable et d'eaux usées, entre autres;

Considérant que le nombre d'heures consacrées à nos employés uniquement pour les pannes de courant représente environ 93 heures en date des présentes ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'envoyer la présente demande à Hydro-Québec afin de se faire rembourser les heures payées à nos employés représentant environ 93 heures de janvier à septembre 2017, pour un montant d'environ 1 860 \$ de temps pour les alarmes aux usines d'eau potable et d'eaux usées ;
- de leur demander, en plus, **de modifier leur système**, le grossir afin que cessent ces baisses de courant (pannes de courant) pour que dorénavant nous soyons convenablement desservis et qu'il n'y ait plus de pannes de courant qui soient observées sur le territoire de la municipalité de Saint-Liboire. Nous sommes en pleine expansion, plusieurs maisons se construisent chaque année et il serait adéquat qu'elles soient bien desservies par HYDRO-QUÉBEC.

3.8 Offre de services architecte pour relocalisation de la bibliothèque et aménagement d'une salle multifonctionnelle au 21, Place Mauriac

Résolution 2017-10-255

Considérant le désir de la municipalité de Saint-Liboire de procéder à faire des travaux de relocalisation de la bibliothèque et aménagement d'une salle multifonctionnelle ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'accepter l'offre de Stéphan Barcelo, architecte pour la préparation des plans, devis et services au chantier concernant la relocalisation de la bibliothèque et l'aménagement d'une salle multifonctionnelle le tout moyennant la somme maximale d'environ 15 485 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. Ce montant total est réparti en trois étapes soit A (2 375 \$), B (7 600 \$) et C (5 510 \$) et il pourrait advenir que nous n'ayons pas besoin de toutes les étapes, alors le montant sera acquitté selon les travaux réellement effectués. A noter que ces frais feront partie de la demande au fonds de développement rural.

3.9 Offre de services pour émondage d'arbres

Résolution 2017-10-256

Considérant que la municipalité doit procéder à l'émondage de quelques arbres et ce, dans les meilleurs délais, les arbres étant jugés dangereux;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'accepter l'offre de M. Jason Lévesque de la compagnie Le Grimpeur pour l'élagage de 4 arbres selon sa soumission datée du 19 septembre 2017 au montant d'environ 2000 \$ et d'en effectuer le paiement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Semaine de la prévention des incendies

Résolution 2017-10-257

Considérant que la *Semaine de Prévention des incendies* se déroulera du 8 au 14 octobre 2017 sous le thème « **La prévention, c'est bon! C'est dans la cuisine que ça se passe** » et qu'il y a lieu de sensibiliser notre population à cette prévention ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de décréter la semaine du 8 au 14 octobre 2017 « *Semaine de prévention des incendies* » et de faire la publicité à cet effet.

4.2 Camion-citerne – service incendie / Transaction-Quittance

Résolution 2017-10-258

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour les fins d'acquisition d'un camion-citerne et qu'il était exigé que le véhicule devait être conforme aux normes ULC-S515 et qu'après vérification ledit camion ne possède pas une telle homologation ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le maire et la directrice générale ou leurs représentants à signer la Transaction-Quittance avec Camions Hélie (2003) inc. aux fins de la remise du camion et selon les termes exigés à ladite Transaction-Quittance.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Club 3 & 4 Roues – demande de droit de passage

Résolution 2017-10-259

Considérant la demande formulée par le Club 3 & 4 roues du Comté Johnson à l'effet d'obtenir un droit de passage et de circulation des véhicules tout-terrain en bordure de route, sur une portion du rang Saint-Édouard, de la route Quintal, de la rue Pâquette et sur la rue Laflamme, le tout tel que présenté au plan remis par l'organisme ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage et la circulation des véhicules tout-terrain, tel que demandé par le Club 3 & 4 roues du Comté Johnson et tel que spécifié au plan remis par l'organisme, en bordure de route des chemins suivants, le tout conditionnellement au respect des règles de civisme et de sécurité de la part des utilisateurs du circuit :

- ❖ Rang Saint-Édouard, du 1650 au 2060, sur une distance d'environ 1 km ;
- ❖ 210 Route Quintal, jusqu'au rang Charlotte, sur une distance d'environ 1,5 km ;
- ❖ Rue Pâquette, à partir du rang Saint-Édouard, jusqu'à la rue Laflamme ;
- ❖ Rue Laflamme, jusqu'à la rue Saint-Patrice ;

D'autoriser l'installation et le maintien de la signalisation requise pour annoncer la circulation autorisée des véhicules tout-terrain sur le chemin public ;

De renoncer à toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident relativement à cette autorisation et de conserver la possibilité d'annuler cette autorisation en tout temps, si des abus sont apportés ou si des plaintes sont formulées à la Municipalité.

5.2 Achat de caméras de surveillance à distance - déneigement

Résolution 2017-10-260

Considérant le besoin de faire l'achat de caméras de surveillance à distance afin de procéder adéquatement au déneigement l'hiver et dans le but de protéger nos équipements, vandalisme, vol et vitesse;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 2 caméras de surveillance à distance servant entre autres, au déneigement des chemins l'hiver et ce, selon la soumission de Coop Telsys au montant d'environ 1 500 \$ toutes taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

5.3 Achat de plaques d'adresse

Résolution 2017-10-261

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat de plaques d'adresse pour les nouvelles résidences ainsi que pour le remplacement de celles qui sont endommagées ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 25 plaquettes, 15 poteaux et la quincaillerie nécessaire, selon la soumission de Signel au montant d'environ 584,07 \$ toutes taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

5.4 Club de motoneige ASAN Inc. – demande de traverses de routes

Résolution 2017-10-262

Considérant la demande du Club de Motoneige ASAN inc. à l'effet que la municipalité procède à l'installation de signalisation de traverses de routes au rang Saint-Édouard et sur la route Quintal ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande de traverses de routes du rang Saint-Édouard et de la route Quintal et de procéder à l'installation de la signalisation adéquate sur ces portions de routes.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Résolution 2017-10-263

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2018 et nous l'a transmis pour adoption ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2018, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

6.2 Autorisation de formation pour OW-2 – Patricia Perazzo Ratto

Résolution 2017-10-264

Considérant que pour continuer à pouvoir exploiter l'usine des eaux usées, notre opératrice doit obtenir la certification OW-2 ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser notre opératrice, Patricia Perazzo Ratto à obtenir la certification OW-2 auprès du Ministère du Travail et de la Solidarité sociale, centre administratif de la qualification professionnelle, et ce, moyennant la somme de 112 \$ et d'en effectuer le paiement.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste, datée du 21 septembre 2017, des permis et certificats émis est déposée, représentant onze (11) permis pour un montant total 1 728 000 \$, par la directrice générale séance tenante.

7.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 46 rue Quintal

Résolution 2017-10-265

Considérant la demande par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que cette demande est assujettie au Règlement no 272-14 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme en date du 13 septembre 2017 à l'égard du projet ci-après énuméré;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme le Conseil :

- approuve le projet suivant :
 - Agrandissement de la résidence du 46 rue Quintal

7.3 Entente pour aire de virage sur le chemin Pénelle

Résolution 2017-10-266

Considérant qu'aucune aire publique de virage n'est aménagée sur le chemin Pénelle;

Considérant que l'entrée privée présentement utilisée par les camions de la Municipalité n'est pas sécuritaire;

Considérant que le directeur des travaux publics, Monsieur Sylvain Laplante, s'est entendu avec le propriétaire du 2, chemin Pénelle, Monsieur Vincent Hébert, afin de réaliser des travaux de modification de son entrée privée qui permettraient le virage des camions de la Municipalité;

Considérant que ces travaux de modification ont été réalisés et que l'installation est maintenant adéquate pour permettre le virage des véhicules de la Municipalité;

Considérant que cette situation peut occasionner des désagréments aux propriétaires de ce terrain;

Considérant que la Municipalité s'engage à effectuer la réparation des bris occasionnés par le virage des véhicules de la Municipalité, soit de remettre de la pierre concassée dans l'entrée privée, nettoyer et réparer le gazon à la fin de chaque période hivernale;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'officialiser l'entente intervenue entre le directeur des travaux publics, Monsieur Sylvain Laplante et Monsieur Vincent Hébert, propriétaire du 2, chemin Pénelle, soit de confirmer que cette entrée privée représente maintenant l'aire de virage officielle pour les véhicules de la Municipalité, de confirmer que la Municipalité assurera la réparation de bris et le nettoyage des abords de l'entrée privée après chaque période hivernale et que, mis à part les travaux déjà effectués pour l'aménagement de l'entrée et l'entretien normal à chaque année, aucune compensation ne sera offerte pour dédommager les propriétaires.

7.4 Formation inspectrice en bâtiment - COMBEQ

Résolution 2017-10-267

Considérant la formation « lecture de plans et devis et initiation au Code de construction du Québec » donnée par la COMBEQ et que l'inspectrice en bâtiment, Janie Rondeau désire y participer;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que l'inspectrice en bâtiment, Janie Rondeau suive la formation « lecture de plans et devis et initiation au Code de construction du Québec » donnée par la COMBEQ à Magog les 29 et 30 novembre prochains et ce, au coût d'environ 621 \$ taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

8. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÈNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et évènements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Johanne Grégoire : *Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)*

Monsieur Yves Winter : *CCR, Parade de Noël, Comité des Arts – peinture sur rue, Politique de la Famille, Saint-Liboire en Fête (16 juin 2018), Journée des Aînés et Congrès FQM*

Madame Nadine Lavallée : *Coin des Zados et Comité de la Rivière Noire*

Monsieur Claude Vadnais : *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et Congrès FQM*

Monsieur Nicolas Proulx : *Aucune rencontre*

Monsieur Denis Chabot : *MRC des Maskoutains, Accueil des nouveaux arrivants, Congrès FQM et Journée des Aînés*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la seconde période de questions. *10 minutes sont accordées à la seconde période de questions, selon le règlement 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 6 septembre au 2 octobre 2017 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. DIVERS

Aucun point n'y a été discuté.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2017-10-268

Il a été proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 20 H 45.

Monsieur le Maire profite de sa dernière séance pour remercier chaleureusement tous les élus qui ont siégé à ses côtés ces 4 dernières années et souhaite bonne chance à tous les candidats en lice. Les conseillers remercient également M. le Maire de son implication pendant ces 19 dernières années.

Le maire

La directrice générale

Denis Chabot

France Desjardins

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 14 novembre 2017 et signé par la directrice générale (ou sa représentante) et le maire ou la personne qui présidera cette séance.